Procès-verbal de l'Assemblée Générale de l'ARELABOR
3 octobre 2020

1) Approbation de l'ordre du jour :
L'ordre du jour est voté à l'unanimité de 26 voix.

2) Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2019 :
Le PV est voté à l'unanimité de 26 voix.

3) Rapport moral et rapport d'activité

a) Concours collège :

Anna Borras, Présidente, fait le bilan. 352 candidats ont composé. C'est une cinquantaine de plus qu'en 2019 mais c'est moins que les années précédentes, niveau qu'il sera sans doute difficile de retrouver. Tous les départements de l'académie ont présenté des candidats. Toutefois, les trois prix ont été attribués au même collège de Pau, ce qui est un peu regrettable.

La Présidente remercie Cécile Diener-Froelicher de s'être occupée du concours, ainsi que la nouvelle équipe qui en sera chargée, composée de Stéphanie Coindreau, Johanna Leghait et Jocelyne Perroy.

Le débat s'engage sur le problème d'un établissement qui obtient tous les prix. Faut-il établir une règle selon laquelle un établissement ne pourrait pas recevoir plus de deux prix ? Procéder à un concours par équipe ou une distinction particulière pour l'établissement dont les élèves seraient particulièrement méritants ? Il ne faut pas oublier qu'il y a eu par le passé des tricheries dans certains collèges qui avaient de nombreux élèves primés. Il faut tenir compte du fait que certains collèges participent très régulièrement et ne sont jamais récompensés.

Il est rappelé que tous les élèves sont désormais récompensés par des médailles. Les élèves lauréats du concours de cette année ne semblent pas avoir triché. Il ne paraît pas judicieux de limiter le nombre de prix reçus par un établissement si les élèves composent réglementairement. Toutefois, Anna Borras consultera l'ARELALIM pour connaître leur procédure et Cécile Diener-Froelicher contactera l'ARELACLER.

b) Concours lycée :

Sonia Mollet, responsable du concours, fait le bilan. 233 inscrits une fois les copies recomptées contre 251 inscrits au départ. Cela représente une augmentation puisqu'il y avait 133 participants en 2019. Toutefois le niveau 2nde s'est ajouté et représente une très grande part de l'effectif (65 en latin et 34 en grec sur l'effectif de 251 initialement connu).

Toujours sur la base de l'effectif de 251 qui avait été communiqué par l'administration, on constate une baisse du nombre de candidats au niveau 1ère en latin, une augmentation significative en grec 1ère et terminale et une stabilité en latin terminale. Le concours se concentre sur trois départements : Gironde, Dordogne et Landes. A noter, 113 candidats à l'échelle de la Gironde. Cela représente 45% des inscrits.

Le bilan en lycée est encourageant au regard des inquiétudes que l'on pouvait avoir et l'ouverture au niveau seconde était une bonne chose.

Le palmarès comprend des lauréats des 3 départements participants (Gironde, Landes, Dordogne), du privé et du public et voit les élèves de 9 établissements différents récompensés.

Perspectives pour 2021 : le thème pour 2021 reste très global et porte sur l'objet d'étude Méditerranée, sans davantage de précisions. A partir de la session 2021, le sujet sera présenté sous sa forme définitive, un seul sujet « à tiroirs » pour les trois niveaux. Il faudra essayer d'harmoniser les barèmes latin-grec. En revanche, il est proposé de conserver de la souplesse dans le nombre de questions d'une année sur l'autre, entre le grec et le latin, en fonction des textes.

Il n'y a pas eu de retours sur les sujets de la part des collègues ayant inscrit leurs élèves mais quelques retours des correcteurs : la forme QCM convient. Il faut garder le texte bilingue en grec. Il faut sans doute proposer un texte plus simple en latin car celui pour les niveaux 2nde et 1ère était ardu. La version est toujours décevante mais il semble difficile d'y renoncer. Le fait de proposer aux élèves de 2nde en latin la reformulation mot à mot d'un passage dont la traduction est disponible ne les aide pas réellement. C'est le même problème en grec. Rares sont les copies dans lesquelles on distingue le sens de la langue et une appropriation du texte.

Le commentaire **et** l'essai sont rarement traités par les candidats. La question se pose de proposer les deux sujets au choix ou de considérer que la capacité à traiter les deux est discriminante. Après débat, il est décidé de donner le choix aux candidats dans l'espoir qu'ils consacreront davantage de temps au travail de traduction. La proposition d'octroyer un bonus aux élèves qui traiteraient les deux sujets est écartée dans la crainte que ce bonus ne soit préféré à la version.

Il est possible d'inscrire aux concours des élèves qui suivent un enseignement par le CNED dans la mesure où ils composeront dans l'établissement, sous surveillance, comme les autres élèves.

c) Concours artistique :

Anna Borras explique que le thème « Sur la route » est maintenu car certains avaient entamé le travail sur celui-ci en 2020 et pourront le poursuivre. L'ARELALIM est d'accord pour être jury de notre concours et réciproquement. C'est un concours individuel ou par équipe qui est proposé.

d) Icronos :

Il y avait 9 inscrits pour un concours ouvert sur la France entière. Les projets n'ont pas pu tous être menés du fait du confinement.

e) ELEX et EGEX :

Marie-Hélène Menaut indique que les sujets de 2020 seront disponibles très prochainement. Ils sont à la relecture.

Le bilan 2019 est le suivant : La Janua en latin est en baisse avec seulement 47 candidats contre 216 en 2018 et reste stable en grec avec 71 candidats contre 75 en 2018. Le vestibulum est en hausse dans les deux langues : 1411 candidats en latin contre 927 en 2018 et 123 en grec contre 45 en 2018.

f) Réseaux sociaux :

Anna Borras présente le bilan établi par Christelle Granit. La visibilité de l'ARELABOR sur les réseaux sociaux est en augmentation. 332 personnes suivent la page facebook, 833 le compte twitter et 267 celui d'instagram. Le compte instagram a connu une progression de 100 abonnés et le compte twitter a connu une progression de 200 abonnés. Ce sont des comptes actifs qui relaient des informations à destinations des adhérents.

g) Sortie à Loupiac :

Organisée le 5 octobre 2019, elle a réuni 26 participants à l'occasion d'un moment très agréable. D'autres événements de ce genre seront proposés pour 2021.

h) Accompagnement des collègues et réforme du lycée

Anna Borras rappelle que la CNARELA est régulièrement reçue au Ministère et l'ARELABOR est active pour susciter les remontées de terrain puis les transmettre afin que les

situations difficiles ou non réglementaires puissent être connues. Le fléchage des horaires et la possibilité de cumuler le latin et le grec au DNB restent des revendications importantes de la CNARELA.

Jean-Auguste Poulon rapporte que la Rectrice de Bordeaux, rencontrée au printemps par l'ARELABOR, a indiqué qu'elle n'était pas favorable à un fléchage des heures dans les lycées. Elle considère qu'il suffit de faire la promotion des LCA pour créer de la demande. Les situations problématiques doivent lui être remontées via les IPR. Elle-même se tournera ensuite vers les DASEN pour qu'ils appellent les chefs d'établissement. Elle a proposé une journée de promotion des LCA à l'intention des chefs d'établissement volontaires, en présence des DASEN. Tout cela ne semble pas être de nature à lever nos difficultés. Les DASEN n'ont de toute façon pas une réserve d'heures extensible et font avec les moyens qui leur sont donnés par le Rectorat !

Sonia Mollet donne quelques chiffres concernant la spécialité au niveau 1ère en 2019. Notre académie était la 2ème académie en nombre d'élèves qui suivaient la spécialité (73 élèves en latin et 26 en grec), derrière Lille, et devant Versailles et Rennes. La spécialité était proposée dans 21 établissements. Nous sommes l'académie où elle était le plus proposée. Rennes se singularisait par la présence de la spécialité dans 8 établissements seulement et un nombre d'élèves assez important, de même que Montpellier. Lille et Versailles proposaient la spécialité dans 15 et 17 établissements et menaient donc une politique assez similaire à celle de Bordeaux. Toutes les autres académies proposaient la spécialité dans moins de 15 établissements et moins de 70 élèves étaient inscrits. Si l'on observe la proportion d'élèves inscrits en spécialité latin dans des académies comparables en nombre d'élèves, Bordeaux était l'académie où cette proportion était la plus élevée, avec 0,29% des élèves. La spécialité grec était plus confidentielle encore.

Le bilan est donc en demi-teinte. Au vu de l'ensemble de la situation nationale, notre académie tire son épingle du jeu. Dans le bac précédent, la spécialité, proposée aux seuls élèves de terminale L, attirait 1% des élèves. C'était déjà bien peu, c'est désormais moins encore, surtout en tenant compte de la déperdition entre la 1ère et la terminale. Il est évident que les regroupements anti-pédagogiques signalés (par exemple à Magendie) ne sont pas de nature à encourager les élèves.

i) Magnets et tote-bags

Stéphanie Coindreau présente le bilan. Il y a eu des achats effectués par des collègues pour préparer des voyages. Le stock sera employé pour les récompenses des concours lorsque les prix seront envoyés, aux environs de la Toussaint. Il est également envisagé de procéder à des ventes à l'occasion des AG ou d'autres événements.

j) Anthologie de la littérature grecque

Marie-Hélène Menaut rappelle la parution cette année des *Lettres grecques* aux Belles Lettres, anthologie de la littérature grecque, à laquelle elle a participé avec Laurence Daniel, ancienne membre du bureau de l'ARELABOR.

4) Bilan financier

Delphine Escaré, trésorière, présente le bilan. Le budget est presque à l'équilibre. Les frais postaux avaient diminué car il y avait moins d'envoi de copies pour les concours mais c'est différent en 2020 puisque le confinement a contraint à tout expédier par voie postale. L'autre poste de dépenses important est l'achat des prix pour les concours. Les achats de magnets ou tote-bags sont aussi un poste important de dépenses mais celui-ci est ensuite compensé par la vente. Les cotisations s'étaient stabilisées mais il y a une inquiétude pour cette année car il y a seulement 40

adhérents à jour de cotisation en 2020, faute d'avoir pu organiser l'AG en présentiel. La subvention du Conseil Départemental des Landes est une autre source de recettes.

Suite à la discussion il est envisagé de demander une subvention à la mairie de Bordeaux dans la mesure où l'équipe municipale a changé.

Le bilan financier est adopté à l'unanimité de 26 voix.

5) Perspectives

a) Site internet :

Anna Borras explique qu'il faudrait parvenir à alimenter le site internet. Le travail de parcours au Musée des Beaux-Arts de Bordeaux n'a pas été possible. Il serait intéressant de pouvoir mettre en place des parcours dans d'autres musées (Vesunna, de Borda). Il y a eu peu de retours à la demande de contributions pour la banque de ressources dans la perspective des portfolios au lycée. Yannick Cariou indique que le forum académique fait peut-être concurrence. Sonia Mollet espère que ce n'est qu'un retard, que de nouvelles sollicitations permettront des retours, une fois les collègues sortis des difficultés de cette rentrée particulière.

Marie-Hélène Menaut signale qu'avec l'aide de Françoise Gardéra elle établit des fiches étymologiques à destination des collégiens et qu'elles les mettront à disposition sur le site de l'ARELABOR.

b) Visibilité de l'association :

Anna Borras revient sur l'idée d'un « prospectus » à destination des collègues, pour faire connaître l'association et son travail, idée évoquée lors du CA de juin. Dans cet objectif elle a désormais en sa possession les adresses électroniques de tous les établissements de l'académie.

c) Organisation de visites

Concernant les visites à organiser pour cette année scolaire, elle évoque l'exposition « Boire avec les dieux », à la cité du vin. Par ailleurs, l'ARELALIM propose à l'ARELABOR une association pour les visites. Il est notamment question de se rendre à Vésunna ou de faire venir ACTA à Limoges.

d) AG 2021

Pour l'AG 2021, Anna Borras, Présidente, propose de reconduire les interventions prévues en 2020, sur la musique antique et sur les jeux vidéos. Si les intervenants n'étaient pas disponibles, d'autres communications, s'appuyant sur des personnes proches de l'ARELABOR, pourraient être envisagées.

6) Questions diverses

a) L'enseignement supérieur

Guillaume Flammerie de Lachapelle évoque la réforme du CAPES. Tous les CAPES seraient harmonisés sur le même format : 4 épreuves dont seulement 1 serait disciplinaire. Pour ce qui concerne la spécificité des Lettres Classiques, une demande de dérogation est envisagée afin que subsiste une épreuve de Lettres et une épreuve de langue ancienne. Toutefois il est à craindre que toutes les autres disciplines ne cherchent également à obtenir une telle dérogation…

b) L'impact du confinement sur nos disciplines

A la suite d'une question de Sylvie Justome, Sonia Mollet indique que le confinement et les conditions de la reprise (absence de la reprise dans les lycées et peu de reprise des cours de LCA dans les collèges puisqu'il fallait éviter les brassages d'élèves) ont nui au recrutement. Les effectifs sont en baisse, au collège comme au lycée. Les niveaux 5ème et 2nde sont impactés mais il y a eu également des déperditions d'une année sur l'autre. Concernant les gestes professionnels, chacun s'adapte pour l'utilisation des dictionnaires (recours au numérique, désinfection des mains avant usage ou absence d'utilisation).

7) Elections au CA de l'association

Yannick Cariou, Florence Pélissier et Sylvie Justome se représentent et sont élus à l'unanimité.

Alizée Lucas et Valérie Naud démisionnent.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée. De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès verbal qui a été signé, après lecture, par la présidente et la secrétaire.
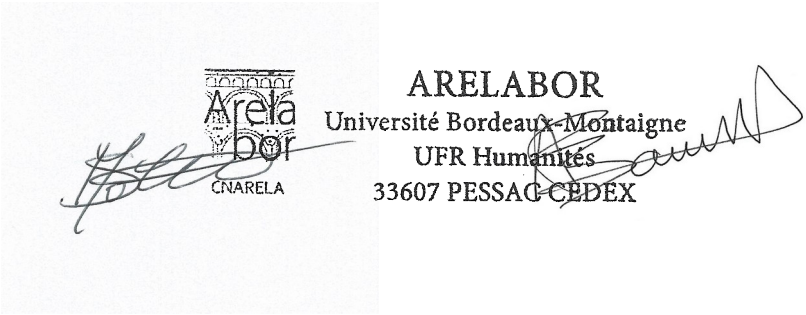
La Secrétaire : Sonia Mollet La présidente : Anna Borras